



Vous devez remplir cette annexe si vous avez au moins un enfant à votre charge, que ce soit le vôtre ou celui de votre conjointe ou votre conjoint.

Pour remplir ce formulaire, vous devez l'enregistrer sur votre ordinateur. Une fois rempli, vous devez l'imprimer, le signer et le transmettre par la poste.

Réservé à l'Aide financière aux études

☐ gr1

☐ ss2

Section 1 – Identité de la personne aux études

Nom

Code permanent attribué par le Ministère

Prénom

Date de naissance

A M J

Section 2 – Enfants à la charge de la personne aux études

Inscrivez les renseignements demandés sur tous les enfants à votre charge qui font partie des groupes A, B ou C définis au verso. N'oubliez pas de cocher la case correspondant au groupe A, B ou C. (N'inscrivez pas de renseignements concernant des enfants de 18 ans ou plus qui ne sont pas aux études à temps plein.)

Pour chaque enfant pour lequel des renseignements sont inscrits ci-dessous, vous devez fournir un certificat de naissance sur lequel doivent figurer les noms et prénoms des parents, sauf si vous l'avez déjà fourni avec une demande d'aide financière précédente. [15](#)

Note : Seuls les enfants d'âge scolaire ont un code permanent.

Nom

Groupe

A B C

Code permanent attribué par le Ministère

Prénom

Date de naissance

A M J

Cet enfant résidera-t-il à votre domicile le 30 septembre 2024? ☐ Oui ☐ Non

Nom

Groupe

A B C

Code permanent attribué par le Ministère

Prénom

Date de naissance

A M J

Cet enfant résidera-t-il à votre domicile le 30 septembre 2024? ☐ Oui ☐ Non

Nom

Groupe

A B C

Code permanent attribué par le Ministère

Prénom

Date de naissance

A M J

Cet enfant résidera-t-il à votre domicile le 30 septembre 2024? ☐ Oui ☐ Non

Nom

Groupe

A B C

Code permanent attribué par le Ministère

Prénom

Date de naissance

A M J

Cet enfant résidera-t-il à votre domicile le 30 septembre 2024? ☐ Oui ☐ Non

Nom

Groupe

A B C

Code permanent attribué par le Ministère

Prénom

Date de naissance

A M J

Cet enfant résidera-t-il à votre domicile le 30 septembre 2024? ☐ Oui ☐ Non

Si vous manquez d'espace, utilisez une autre feuille que vous joindrez à la présente annexe.

Groupe A, B ou C

Pour déterminer le groupe auquel appartient un enfant (ou une étudiante ou un étudiant dont vous êtes la personne répondante), vous devez tenir compte de sa situation pendant l'année scolaire 2024-2025. Vous devez inscrire seulement les renseignements concernant les enfants (ou les personnes aux études) célibataires qui n'ont pas d'enfants ou n'ayant pas atteint 20 semaines de grossesse. N'inscrivez pas de renseignements concernant des enfants de 18 ans ou plus qui ne sont pas aux études à temps plein.

Groupe A

- Enfant de moins de 18 ans au 30 septembre 2024 et qui est aux études à temps plein au primaire ou au secondaire à la formation générale.
- Enfant de moins de 18 ans au 30 septembre 2024 et qui n'est pas aux études à temps plein.
- Enfant de 18 ans ou plus au 30 septembre 2024 et qui est aux études à temps plein au secondaire à la formation générale.
Vous devez nous faire parvenir le formulaire *Confirmation d'inscription*. Voir le guide, page 23.

Groupe B

- Enfant aux études à temps plein, soit au secondaire à la formation professionnelle, soit au collégial ou à l'université, et qui est dans au moins une des situations suivantes :
 - il a obtenu 90 unités dans un même programme d'études universitaires au Québec ou l'équivalent à l'extérieur du Québec;
 - il est titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle universitaire du Québec (baccalauréat);
 - il fait des études de 2^e ou de 3^e cycle universitaire sans être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle;
 - il est titulaire d'un diplôme d'études supérieures 1 en musique ou une attestation d'études au terme de trois années de formation universitaire dans un conservatoire de musique ou d'art dramatique du Québec;
 - il est titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle universitaire ou de l'équivalent, obtenu à l'extérieur du Québec;
 - il a déjà, pendant au moins sept ans, cessé d'étudier à temps plein, et ce, depuis qu'il n'est plus soumis à l'obligation de fréquentation scolaire;
 - il a été dans l'une des situations suivantes, ou dans les deux, pendant une durée totale d'au moins 24 mois, sans être en même temps aux études à temps plein :
 - il a occupé un emploi rémunéré ou reçu des prestations d'assurance-emploi, des prestations de remplacement du revenu liées à la COVID 19 ou des indemnités de remplacement de revenu tout en résidant chez ses parents ou ailleurs;
 - il a subvenu à ses besoins tout en résidant ailleurs que chez ses parents ou sa répondante ou son répondant.

Groupe C

- Enfant aux études à temps plein, soit au secondaire à la formation professionnelle, soit au collégial ou à l'université, mais qui ne fait pas partie du groupe B.

Envoi du formulaire

1. Assurez-vous d'avoir rempli les champs nécessaires;
2. Enregistrez le formulaire, puis imprimez toute ses pages;
3. Rassemblez tous les documents requis, s'il y a lieu, dans une seule enveloppe;
4. Faites parvenir votre envoi à l'adresse suivante :
Ministère de l'Enseignement supérieur
Aide financière aux études
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5